

Département de la Mayenne
Commune de Bazougers

Date de convocation :
15/03/2021

Nombre de conseillers :

Conseil Municipal

En exercice : 15
Présents: 14
Votants: 14

Séance du 23 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois mars, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Bazougers, convoqués en réunion ordinaire, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Jérôme Landelle.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme LEVEILLE Emilie	1er adjointe	M. JEANNIN Jean-Luc	Conseiller municipal
M. BRECIN Wilfrid	2 ^{ème} adjoint	Mme DEPRES Magalie	Conseillère municipale
Mme PELMOINE Naura	3 ^{ème} adjointe	M. DOUILLET Bertrand	Conseiller municipal
Mme DAUPHIN Maryline	Conseillère municipale	M. GUILMEAU Mickaël	Conseiller municipal
M. MAHIER Jérôme	Conseiller municipal	M. LHUILLIER Pascal	Conseiller municipal
	Conseillère municipale	M. TOLAZZI Bruno	Conseiller municipal
M. HEVIN Alain	Conseiller municipal	Mme GAHERY Estelle	Conseillère municipale

Étaient absents excusés les conseillers municipaux suivants : Mme GAGEOT Sylvie,

A été élu secrétaire de séance : Mme GAHERY Estelle

Ordre du jour :

1. Approbation du Conseil Municipal du 11 mars 2021
2. Vote des taux d'imposition 2021
3. Affectation du résultat 2020
4. Vote du budget primitif 2021 du Lotissement des Roseaux
5. Vote du budget primitif 2021 Commune
6. Emprunt pour le financement des travaux de la salle des sports
7. Application Intra Muros
8. Questions diverses

Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 11 mars 2021

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si le compte rendu de la séance du 11 mars 2021 peut être approuvé.

Le Conseil Municipal après délibération,
DECIDE : d'approuver le compte rendu du 11 mars 2021
ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

DCM 2021-015 : Vote des taux d'imposition 2021

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes. En contrepartie, le taux Taxe Foncière Produits Bâties 2020 du département (19,86%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 45.38 (soit le taux communal de 2020 : 25.52 % + le taux départemental de 2020 : 19,86%).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (taux communal 2020 + 19,86%),

- de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

TFPB : 45.38 %

TFPNB : 33.12 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la taxe foncière sur propriétés bâties et non bâties pour l'année 2021.

DCM 2021-016 : Affectation du résultat 2020

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'affecter le résultat comme suit

↳ Investissement recettes compte 001 :	38 217.68 €
↳ Investissement recettes compte 1068 :	115 886.32 €
↳ Fonctionnement recettes compte 002 :	228 977.06 €

DCM 2021-017 : Vote du budget primitif 2021 Lotissement des Roseaux

Après avoir examiné les propositions du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal vote et arrête le budget primitif 2021 du Lotissement des Roseaux comme suit :

- Section de fonctionnement :

Équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 300 568.54 €

- Section d'investissement :

Équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 300 563.54 €

DCM 2021-018 : Vote du budget primitif 2021 Commune

Après avoir examiné les propositions du Maire, après en avoir délibéré, (pour : 13, contre : 0, abstention : 1), le Conseil Municipal vote et arrête le budget primitif 2021 Commune comme suit :

- Section de fonctionnement :

Équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 1 062 906.00 €

- Section d'investissement :

Équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 808 501.00 €

DCM 2021-019 : Emprunt pour le financement des travaux de la salle des sports

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la consultation des banques concernant un emprunt de 265 000 €, pour financer les travaux de construction de la salle des sports intercommunautaire :

Organisme de prêt	La Banque Postale	Crédit Mutuel	Crédit Agricole
Taux d'intérêt	0.90 %	1.52 %	0.80 %
Montant des échéances trimestrielles	3 619.73 €	3 4847.71 €	3 605.55 €
Coût total des intérêts sur la durée du prêt	24 702.88 €	42 816.80 €	22 029.42 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Décide de demander à la caisse régionale de crédit agricole mutuel de l'Anjou et du Maine l'attribution d'un prêt de 265 000,00€ destiné à financer les dépenses relatives à la construction de la salle des sports et ce aux conditions suivantes :

Montant : 265 000.00€

Taux fixe : 0.80 %

Durée : 20 ans

Périodicité : trimestrielle

- Prend l'engagement, au nom de la commune, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances ;
- Prend l'engagement, pendant la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement en tant que besoin, les impositions nécessaires au remboursement des échéances.

Le Conseil Municipal confère, en tant que besoin, toutes délégations utiles à Monsieur Landelle Jérôme, Maire de Bazougers, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

DCM 2021-020 : Application IntraMuros

L'application IntraMuros permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

Les administrés reçoivent des alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques.

Ils peuvent utiliser les services mis à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles et les commerces.

Un outil d'analyse permet l'accès à un rapport de statistique complet pour connaître le taux d'utilisation dans notre commune.

La Communauté de Communes du Pays de Meslay prendrait à sa charge une partie de la cotisation. Le reste à charge pour la commune de Bazougers serait de 15 € par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte l'adhésion de notre commune à cette application par le biais de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe les élus que nous avons réalisé les entretiens pour le poste de responsable du restaurant scolaire. Monsieur Fabrice Guigot a été retenu, il commencera le 31 mai, pour une période de 15 jours en binôme avec la cuisinière, Françoise Gasnier.
- Monsieur le Maire explique aux élus qu'il convient de trouver rapidement une solution pour la sauvegarde des données des ordinateurs de la Mairie. Après en avoir discuté, les élus acceptent de souscrire à une sauvegarde externalisée.

Rapport des commissions

Commission affaires sociales :

Madame Léveillé fait le compte rendu :

- Le 19 mars, l'école publique Simone Veil a participé à la dictée du Tour. L'opération était organisée par le Conseil Départemental. La dictée était ouverte aux élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}. Chaque classe devait faire remonter le nom de l'élève ayant fait le moins de fautes d'orthographe. Un tirage au sort permettra ensuite de désigner 16 gagnants qui remporteront un pass VIP pour le Village Départ et Arrivée pour le Tour de France.

Prochain conseil fixé au mardi 8 avril 2021.

La séance est levée à 22 h 15, le 23 mars 2021

Fait et délibéré le 23 mars 2021.

Le Maire,

Jérôme Landelle



Séance du 23 mars 2021
Délibérations prises du n° 2021-015 à 2021-020

Numéro de délibération	Objet de la délibération
2021-015	Vote des taux d'imposition 2021
2021-016	Affectation du résultat 2020
2021-017	Vote du budget primitif 2021 Lotissement des Roseaux
2021-018	Vote du budget primitif 2021 Commune
2021-019	Emprunt pour le financement des travaux de la salle des sports
2021-020	Application IntraMuros

LEVEILLE Emilie		BRECIN Wilfrid		PELMOINE Naura	
DOUILLET Bertrand		MAHIER Jérôme		DAUPHIN Maryline	
HEVIN Alain		JEANNIN Jean-Luc		GAGEOT Sylvie	Absente excusée
DEPRES Magalie		GUILMEAU Mickaël		LHUIILLIER Pascal	
TOLAZZI Bruno		GAHERY Estelle			